

Éducation. Jean-Michel Blanquer affine les détails d'une rentrée « particulière »

Des masques pour tous les enseignants

DES MASQUES pour tous les enseignants, collégiens et lycéens et un protocole sanitaire qui pourrait se durcir dans certaines régions : Jean-Michel Blanquer a détaillé hier les modalités d'une rentrée « particulière » sur fond de coronavirus. Rarement, la conférence de presse de rentrée du ministre de l'Éducation aura été aussi attendue, au vu des interrogations persistantes qui planent, en plein rebond de l'épidémie.

Une certitude : la rentrée aura bien lieu mardi prochain, pour les quelque 12,4 millions d'élèves français, au lendemain de celle des professeurs. Rejetant la semaine dernière son report, réclamé par des syndicats, le ministre martèle que l'éducation n'est « pas une variable d'ajustement ».

« Tests aléatoires »

« Rien ne serait pire [...] que de ne pas scolariser votre enfant », a abondé le Premier ministre Jean Castex mercredi, assurant que le gouvernement était « prêt ».

Pour permettre la rentrée de tous en septembre, un protocole sanitaire publié en juillet avant le rebond épidémique avait assoupli les règles mises en place au moment du déconfinement. Un protocole devenu obsolète aux yeux des syndicats, en raison de la nouvelle poussée du virus.

Hier, Jean-Michel Blanquer a annoncé que tous les enseignants devraient porter un masque, y compris en maternelle.

Une nouvelle étape après l'annonce la semaine dernière du port du masque obligatoire pour les élèves à partir du collège.

Depuis, le débat a enflé sur leur gratuité. L'exécutif, malgré les appels pressants des oppositions, a décidé de ne pas fournir de masques gratuits aux élèves, sauf pour les plus précaires.

Pour le reste, le protocole sanitaire « est simple et clair, il n'a pas vocation dans ses grands principes à varier », a jugé le ministre. « Un des plus stricts d'Europe, il nous permet d'avoir la rentrée la plus normale possible. »

La distanciation physique ne sera en effet plus obligatoire quand elle n'est pas matériellement possible, de même que la limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves, simplement « recommandée ».

Le ministre, a évoqué des mesures « ciblées » sur tel ou tel territoire comme l'Île-de-France ou les Bouches-du-Rhône après décision des recteurs, préfets et autorités régionales de santé. Il a par exemple évoqué la possibilité de limiter le brassage des élèves dans ces régions. « S'il devait y avoir des mesures hybrides » (un enseignement à distance conjugué à un enseignement physique) ou « de confinement, nous nous tenons prêts », a aussi dit le ministre. Mais pour cette rentrée, « nous n'en sommes pas là », a-t-il assuré.

D'autres protocoles correspondant à une aggravation de la situation ont été rédigés, mais ils ne sont pas diffusés pour le moment, pour ne « pas apporter de la confusion », a-t-il expliqué.

Avant la conférence de presse, des syndicats regrettaient le flou persistant sur les conditions sanitaires de la rentrée scolaire.

Parmi les points d'interrogation : les élèves peuvent-ils être mélangés pendant les récréations, les entrées et sorties de classe ou encore à la cantine ?

Il pourra y avoir, en fonction de l'évolution de la situation, des adaptations.

Ministre de l'Éducation nationale

Pour éviter des contagions au sein d'une école, le Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire a plaidé pour que les groupes ne puissent pas se rencontrer.

« Sur un certain nombre de sujets, on doit laisser de grandes marges de manoeuvre aux acteurs locaux », a répondu mercredi le ministre de l'Éducation, arguant par exemple que les cours de récréation sont très différentes d'un établissement à un autre. « À une semaine de la rentrée, nous ne sommes pas encore rassurés quant à l'existence d'un cadre sanitaire stable », regrettait mercredi matin Stéphane Crochet, secrétaire général du SE Unsa.

Une des principales interrogations concerne la marche à suivre en cas de suspicion de la Covid-19 au sein d'une école. Le ministre assure que des tests seront réalisés pour « remonter la chaîne de contamination et prendre des mesures d'isolement ». Mercredi, il a aussi parlé de « tests aléatoires ».

Ne voulant pas limiter les sujets de la rentrée au contexte sanitaire, il a aussi insisté sur un « renforcement de l'accompagnement pédagogique » pour les élèves en difficulté, le lancement d'expérimentations nouvelles, comme une méthode de lecture touchant 500 classes, la poursuite de la mise en place de la réforme du lycée et de la voie professionnelle ou encore le déploiement du service national universel.

Il a annoncé le versement d'une prime exceptionnelle de 450 euros d'ici la fin de l'année pour les directeurs d'école et la poursuite de discussions pour augmenter la rémunération des professeurs.

Jean-Michel Blanquer



Hier, Jean-Michel Blanquer a annoncé que tous les enseignants devraient porter un masque, y compris en maternelle.